

COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE ET DE L'EAU (EWRC) – BULGARIE**Questionnaire sur les mesures covid-19****1. Dans quelle mesure le secteur énergétique de votre pays a-t-il été affecté par la crise covid-19 ?**

Le secteur énergétique en Bulgarie a été affecté par la crise covid-19. La production a baissé, la demande et l'exportation.

De nombreux professionnels ont perdu leur emploi, notamment dans le secteur privé.

2. Des mesures d'urgence ont-elles été adoptées pour répondre aux conséquences de cette crise ?

- Si oui, lesquelles (mesures prises par le régulateur/le gouvernement) et dans quel but (protéger les consommateurs, assurer la sécurité d'approvisionnement etc.) ?
- Quelles mesures ont été prises par les opérateurs du secteur énergétique ?

L'état d'urgence sanitaire a été déclaré pour une période de deux mois à compter de l'entrée en vigueur de la loi d'urgence, c'est-à-dire le 13 mars 2020. Il a été en vigueur sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 13 mai 2020. Des mesures strictes restent en place.

En ce qui concerne le secteur de l'énergie :

Reporter ou étaler le paiement des factures d'eau, de gaz et d'électricité de 10 jours et ensuite prolongés encore une fois de 10 jours aux consommateurs.

Concernant les opérateurs du secteur énergétique, les mesures prises sont garantir la sécurité d'approvisionnement.

3. Dans quelle mesure le fonctionnement du régulateur a-t-il été affecté par la crise sanitaire ?

- Quelles nouvelles consignes ont été adressées au personnel (lieu de travail, emploi du temps, etc.) ?

- Quels moyens de communication virtuelle le régulateur utilise-t-il ? En interne et en externe ?

L'emploi du temps du personnel a été réduit, le lieu du travail restant le même.

Des moyens de communication virtuelle sont utilisés par le régulateur. Des conférences ont été conduites en ligne.

4. Quel rôle jouent les institutions régionales dans la gestion de la crise ?

- Des mesures régionales ont-elles été prises par les institutions régionales, par exemple l'ARREC en Afrique de l'Ouest, pour accompagner les autorités de régulation nationales dans la gestion des effets sur le secteur énergétique de la crise ?
- Quels impacts cette crise a-t-elle sur les échanges transfrontaliers d'énergie ?

Il y a des impacts sur les échanges transfrontaliers d'énergie en raison de la baisse de production et donc la baisse d'exportation.

5. Quelles sont, selon vous, les conséquences à moyen/long-terme de cette crise sur le secteur énergétique de votre pays, région ?

Les conséquences de cette crise sont le rapide développement des technologies. Les technologies vont prendre une place de plus en plus importante partout et même dans le secteur de l'énergie. Le télétravail sera de plus en plus utilisé.

De plus, la libéralisation des marchés de l'énergie va s'accélérer avec cette crise, une ouverture totale.